

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0086306.2024.004			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom LA GOUTTE D'OR DU PLATEAU Adresse 545 Rue de la Tuilerie 71480 Varennes-Saint-Sauveur Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Production • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques • (e) Aliments pour animaux Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 10 novembre 2024 19:56:14 +01 (Europe/Brussels) Lieu L'Isle-Jourdain (FR)		Nom et signature ECOCERT FRANCE		I.8 Validité Certificat valable du 01/12/2023 au 31/03/2026	

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Céréales et grains: Céréales, légumineuses et oléagineux ; vente en vrac ou conditionné	Biologique
	Fruits et fruits préparés: Eclats de pistaches grillés	Biologique
	Fruits et fruits préparés: Fruit à pépin et noyau (autres)	Biologique
	Fruits et fruits préparés: Pistaches décortiquées	Biologique
	Fruits et fruits préparés: crêmeux de pistache	Biologique
	Fruits et fruits préparés: poudre de pistache	Biologique
	Fruits et fruits préparés	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: Amandes décortiquées et décortiquées blanches	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: Cerneaux de noix , poudre de noix déshuilée	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: Crêmeux d'amandes complètes et blanches	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: Eclats d'amandes grillées	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: Noisettes caramélisées	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: Noisettes décortiquées	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: Noisettes entières	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: Poudre de noisettes	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: crêmeux de noisettes , onctueux de noisette , délicieux de noisette	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: crêmeux de noix , onctueux de noix et délicieux de noix	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: noix entières	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: poudre d' amande blanchie	Biologique
	Fruits à coques, graines et préparations associées: éclats noisettes grillées	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Huile d'Amandes douces	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Huile de cameline	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Huile de chanvre	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Huile de colza	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Huile de noisette	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Huile de noix	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Huile de pistaches	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Huile de tournesol oléique	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Huile de tournesol	Biologique
	Huiles et graisses végétales: huiles	Biologique
	Oléagineux: Graines de tournesol	Biologique
	Oléagineux: Graines de cameline	Biologique
	Oléagineux: graines de chanvre	Biologique
	Oléagineux: graines de colza	Biologique
	Prairies, landes et pâturages: Prairie permanente	Biologique
	Sauces et autres assaisonnements salés: Condiments et sauces	Biologique
	Sous-produits d'huiles / graisses et dérivés: Tourteaux d'amande	Biologique
	Sous-produits d'huiles / graisses et dérivés: Tourteaux de cameline	Biologique
	Sous-produits d'huiles / graisses et dérivés: Tourteaux de chanvre	Biologique
	Sous-produits d'huiles / graisses et dérivés: Tourteaux de colza	Biologique
	Sous-produits d'huiles / graisses et dérivés: Tourteaux de noisette	Biologique
	Sous-produits d'huiles / graisses et dérivés: Tourteaux de noix	Biologique
	Sous-produits d'huiles / graisses et dérivés: Tourteaux de pistache	Biologique
	Sous-produits d'huiles / graisses et dérivés: Tourteaux de tournesol	Biologique

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.2 Quantité de produits
	II.3 Informations sur les terres
	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs
	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848
	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant
	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848 Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf
	II.9 Autres informations
	Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant : [https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index] fait foi.

DÉLIVRÉ